

RELEVÉ ANNUEL 2022 DE VOTRE ADHÉSION AU CONTRAT COLLECTIF D'ASSURANCE VIE MULTISUPPORT AFER

Les garanties de votre adhésion AFER sont coassurées par Abeille Vie et par Abeille Epargne Retraite par parts égales.

Vos informations :
THOMAS ALEXANDRE
Adhésion : 18190124
Date d'effet : 31/07/2017
Votre conseiller :
S.A.S. BOTTERO PATRIMOINE

Correspondant AFER

450 AVENUE BADEN POWELL

IMMEUBLE OPTIMIUM

34000 MONTPELLIER

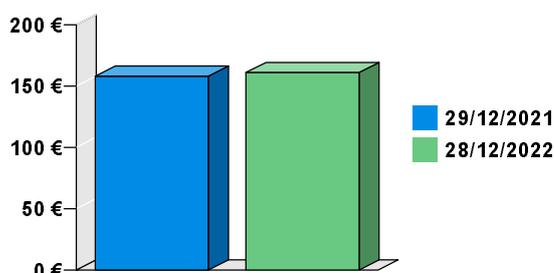
Téléphone : 04 67 69 74 49

Email : contact@bottero-patrimoine.com

N° ORIAS : 07030119

VALEUR DE RACHAT DE VOTRE ADHESION AU CONTRAT COLLECTIF D'ASSURANCE VIE MULTISUPPORT AFER AU 28/12/2022	161,09 €
VALEUR DE RACHAT DE VOTRE ADHESION AU CONTRAT COLLECTIF D'ASSURANCE VIE MULTISUPPORT AFER AU 29/12/2021	158,45 €

RÉPARTITION DE L'ÉPARGNE 2022	Rappel de l'épargne au 29/12/2021 en euros	Montant de l'épargne au 28/12/2022 en euros	Ventilation par support au 28/12/2022	Valeur de la part au 28/12/2022 en euros	Nombre de parts au 28/12/2022	Primes Investies au 28/12/2022 en euros	PRUM* en euros
FONDS GARANTI EN EUROS	158,45	161,09	100,00 %	-	-	-	-
Valeur de rachat	158,45	161,09	100,00 %				
Epargne disponible	158,45	161,09					

Evolution de l'épargne


* PRUM (Prix de Revient Unitaire Moyen) : prix d'achat moyen des unités de compte.

La valeur des parts des unités de compte peut varier à la hausse comme à la baisse. Seul le nombre de parts est garanti.

L'épargne investie dans le Fonds Garanti en euros bénéficie de l'effet de cliquet après attribution des bénéfices financiers de l'exercice.

Vous trouverez dans la partie glossaire de cet envoi la définition des termes figurant dans votre relevé annuel.

PRELEVEMENT FORFAITAIRE UNIQUE :

La loi de finances pour 2018 a institué de nouvelles modalités d'imposition pour les produits issus des versements effectués à compter du 27/09/2017. Le tableau suivant vous permettra de compléter, le cas échéant, votre déclaration de revenus 2022, avec les informations arrêtées au 31/12/2021, et d'anticiper les modalités d'imposition d'un éventuel rachat demandé au cours de l'année 2023, avec les montants arrêtés au 31/12/2022 :

	Montant des primes restées investies jusqu'au 26/09/2017 en euros	Montant des primes restées investies à compter du 27/09/2017 en euros
Au 31/12/2021	150,00	-
Au 31/12/2022	150,00	-

IMPOT SUR LA FORTUNE IMMOBILIERE (IFI) :

Votre adhésion ne possède aucun support immobilier devant figurer dans votre éventuelle déclaration à ce titre.

RELEVÉ ANNUEL 2022 DE VOTRE ADHÉSION AU CONTRAT COLLECTIF D'ASSURANCE VIE MULTISUPPORT AFER

Les garanties de votre adhésion AFER sont coassurées par Abeille Vie et par Abeille Epargne Retraite par parts égales.

Vos informations :**THOMAS ALEXANDRE****Adhésion : 18190124**

Date d'effet : 31/07/2017

DÉTAIL DES OPÉRATIONS 2022**FONDS GARANTI EN EUROS**

Date de valeur	Libellé des opérations	Mouvements sorties	Mouvements entrées
29/12/2021	Epargne dans le Fonds Garanti en euros		158,45
	Répartition des bénéfices 2022		3,19
	Prélèvements sociaux	0,55	
28/12/2022	Epargne dans le Fonds Garanti en euros		161,09